Publié le 26/12/2023

ID: 064-216401224-20231124-DGS\_2023\_11\_10-DE



## N° 2023-11/10

## VILLE DE BIARRITZ

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
Arrondissement de BAYONNE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance ordinaire du 24 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-quatre novembre,

le Conseil Municipal de la Ville de Biarritz, régulièrement convoqué, est réuni à la Mairie de Biarritz, sous la présidence de Madame Maider AROSTEGUY, Maire.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Raphaël LEFORESTIER

PRÉSENTS: Mme Maider AROSTEGUY (Maire), M. Adrien BOUDOUSSE, Mme Martine VALS, M. Edouard CHAZOUILLERES, Mme Anne PINATEL, M. Richard TARDITS, Mme Maud CASCINO, M. Fabrice-Sébastien BACH, Mme Patricia POURVAHAB, M. Michel LABORDE, Mme Stéphanie GRAVE, M. Mathieu KAYSER, Mme Anne-Cécile DURAND-PURVIS, M. Xavier DELANNE (questions n°1 à 10) (Adjoints au Maire), Mme Géraldine VERGET, M. Eric QUATREVIEUX, Mme Elena BIDEGAIN, M. Gérard COURCELLES, M. Sébastien MENARD (questions n°1 à 24), Mme Christelle RODET (questions n°2 à 24), Mme Françoise FORSANS, Mme Muriel DUBOIS-VIZIOZ, M. Didier BARBERTEGUY, M. Raphaël LEFORESTIER, M. Guillaume BARUCQ, Mme Lysiann BRAO, M. Jean-Baptiste DUSSAUSSOIS-LARRALDE, Mme Corine MARTINEAU, M. Sébastien CARRERE, M. Patrick DESTIZON (Conseillers Municipaux).

ABSENTS ET ABSENTS REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR: M. Xavier DELANNE (à partir de la question n°11 procuration à F. FORSANS), Mme Valérie SUDAROVICH (procuration à M. AROSTEGUY), M. Sébastien MENARD (à partir de la question n°25), Mme Christelle RODET (questions n°1 et à partir de la n° 25 procuration à E. CHAZOUILLERES), Mme Morane PINAUD BOSQUE (procuration à FS. BACH), M. Louis BODIN (procuration à A. PINATEL), M. Brice MORIN (procuration à L. BRAO), Mme Nathalie MOTSCH.

### Subventions à divers organismes et associations

Décision d'attribution

Madame GRAVÉ présente le rapport suivant.

Mes chers collègues,

Envoyé en préfecture le 04/12/2023

Reçu en préfecture le 04/12/2023 522

Publié le

ID: 064-216401224-20231124-DGS\_2023\_11\_10-DE

Je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

décider l'attribution des subventions de fonctionnement détaillées ci-après ;

Article	Fonction	ORGANISMES BENEFICIAIRES	Montant
65741	33	Association IZERDI BIDEZ – Subvention de fonctionnement (Défi « Mugarriak » - projet caritatif associant pratique sportive et patrimoine, pour la récolte de fonds pour Haur Eri qui œuvre à offrir aux enfants hospitalisés des moments privilégiés)	500€
65741	520	Association SAPHIR (pour la crèche familiale) Subvention complémentaire	2 000 €

d'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'application des subventions susvisées.

# **ADOPTE À L'UNANIMITÉ**

Fait et délibéré en séance les mêmes jours, mois et an que dessus, et le présent extrait Certifié conforme au registre Biarritz, le 24 novembre 2023 Le Maire